

CENTRE PUBL
Avenue de l'Esplan

TÉLÉPHONE CENTRE D'ACTION SOCIALE

31A 6500 BEAUMONT
: 071/200.530

Beaumont, le 28 janvier 2019

A V I S

Le Conseil de l'Action Sociale que l'ouverture des soumissions concédant l'usage d'un terrain en détail est repris ci-après aura lieu le **jeudi 21 février 2019** au C.P.A.S. de Beaumont, Avenue de l'Esplanade, 31A à 6500 Beaumont, en séance publique par devant le Conseil de l'Action Sociale.

Le Conseil de l'Action Sociale de la Ville de Beaumont informe la population que l'ouverture des soumissions concédant la location de parcelles de terrains dont le détail est repris ci-après aura lieu le **jeudi 21 février 2019** à 18h30 précises au secrétariat du C.P.A.S. de Beaumont, Avenue de l'Esplanade, 31A à 6500 Beaumont, en séance publique par devant le Conseil de l'Action Sociale.

Situation
Section cadastrale et
Superficie

: LEUGNIES
: B298 (RC 18,59€)
: 00.41.80

Les soumissions doivent être envoyées au secrétariat du C.P.A.S. de Beaumont, Avenue de l'Esplanade, 31A à 6500 Beaumont, en séance publique par devant le Conseil de l'Action Sociale, à la poste au plus tard le **14 Février 2019**.

Les soumissions contiendront obligatoirement les éléments suivants :

- 1) description du bien donné en location ;
- 2) montant proposé pour la location ;
- 3) le droit de priorité auquel le soumissionnaire peut prétendre ;
- 4) l'engagement de se conformer au cahier des charges ;
- 5) l'offre devra être signée par le soumissionnaire ;

Le soumissionnaire indiquera clairement sur un plan à sa disposition au C.P.A.S. de Beaumont la ou les parcelle(s) qu'il occupe réellement de par sa propre activité dans le voisinage de la parcelle à louer.

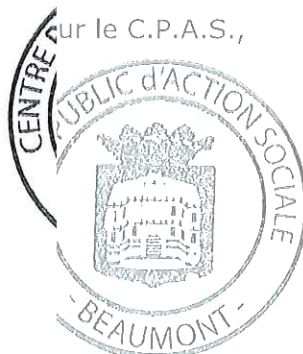
L'enveloppe extérieure portera l'adresse de Monsieur le Président du C.P.A.S. de et de Beaumont la ou les parcelle(s) qu'il occupe réellement de par sa propre activité dans le voisinage de la parcelle à louer. L'enveloppe intérieure portera la suscription suivante : "Offre pour la location de biens ruraux."

Le cahier des charges relatif à cette location peut être consulté au secrétariat du C.P.A.S. les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h à 16 h (téléphone : 071/20.05.30.)

Le Directeur Général,

B. VAN WAEYENBERGE

Pour le C.P.A.S.,



Le Président,

F. DESCAMPS